

4 septembre 2025

Communiqué de presse

La FST dit non à l'impôt sur les successions et à l'initiative Service citoyen

Le comité de la Fédération suisse du tourisme (FST) a décidé de rejeter l'initiative sur l'impôt sur les successions et l'initiative «Service citoyen». Les deux projets seront soumis au vote populaire le 30 novembre 2025. Ils auraient des répercussions négatives considérables sur le secteur du tourisme et imposeraient une charge supplémentaire aux entreprises touristiques dans un contexte déjà difficile.

L'«Initiative pour l'avenir» prévoit un impôt national de cinquante pour cent sur les successions et les donations à partir d'un abattement de cinquante millions de francs. Cela toucherait les particuliers comme les entreprises. La FST rejette clairement cette initiative. Elle aurait des conséquences graves pour l'attractivité de la Suisse: les fortunes et les investissements seraient transférés à grande échelle à l'étranger, ce qui entraînerait des pertes fiscales importantes pour la Confédération et les cantons.

Les entreprises familiales du secteur touristique particulièrement menacées

Les nombreuses entreprises familiales du secteur du tourisme, qui constituent un pilier essentiel de celui-ci, seraient particulièrement touchées. Aujourd'hui déjà, les règlements de succession sont complexes et coûteux. La charge fiscale supplémentaire compliquerait considérablement ce processus et mettrait les successeurs sous pression financière. Dans le pire des cas, des entreprises pourraient être vendues ou abandonnées, ce qui entraînerait des pertes d'emplois et affaiblirait la place touristique suisse.

Initiative «Service citoyen»: plus de charges au lieu d'une valeur ajoutée

La FST rejette également l'initiative «Service citoyen». Celle-ci étendrait l'obligation de servir aux femmes et ne précise pas si la population étrangère résidente serait également concernée. Les conséquences pour le tourisme seraient importantes: en raison de la forte proportion de femmes et de personnes d'origine étrangère employées dans le secteur, cela entraînerait des absences plus fréquentes, des coûts supplémentaires et de nombreux défis au niveau organisationnel. Dans un secteur déjà fortement touché par la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, l'extension du service obligatoire affaiblirait encore davantage les entreprises et mettrait leur compétitivité sous pression.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter:

Philipp Niederberger
Directeur de la Fédération suisse du tourisme
+41 31 307 47 55
philipp.niederberger@stv-fst.ch